« La véritable cinquième colonne »

On nous prie d'insérer ce qui suit :

Il n'est pas nécessaire d'avoir très bonne mémoire pour se rappeler qu'au lendemain de la défaite, bon nombre de Français expliquaient celle-ci par le travail de la « cinquième colonne ». Explication simpliste s'il en fut et qui ne nécessitait pas un bien gros effort d'imagination de la part de leurs auteurs, mais qui traduisait parfaitement l'état moral de l'ensemble des Français. Il était de meilleur ton, n'est-ce pas, de crier à la trahison plutôt que de reconnaître que nous avions purement et simplement été battus par les armes. Pour aussi puérile que cela soit, pour des patriotes, de le concéder, la logique exige pourtant qu'il en soit ainsi. Il est toutefois certain que cette « cinquième colonne » qui nous a puissamment à notre défaite, existait vraiment.

Depuis le congrès de Tours de 1921, le S.F.I.C. jouait ce rôle: antimilitariste, votant au Parlement contre les crédits militaires, livrant notre aviation aux Rouges d'Espagne, avec la honteuse complicité du ministre Pierre Cot, prêchant le défaitisme révolutionnaire et l'insurrection armée; voilà le plus clair des efforts déployés par ceux de nos compatriotes qui, sciemment ou inconsciemment, s'étaient mis au service d'une puissance étrangère : la Russie.

Personne dans ce pays ne désirait plus qu'eux cette défaite dont ils escomptaient voir sortir la révolution dite prolétarienne.

Aujourd'hui que les sabotages de machines agricoles, et de voies de chemin de fer, les incendies de récoltes, les attaques de maires, les agressions à main armée, les assassinats se multiplient, la démonstration est faite que la « cinquième colonne » est plus agissante que jamais. Elle se fait la main.

Il est grotesque de parler de République collée et muselée et de ne pas rechercher au seul moyen susceptible de mettre fin à cette situation: gouverner.

Gouverner: c'est mettre fin à cette anarchie qui règne dans le pays c'est protéger les Français contre le terrorisme, c'est juguler le marché noir, c'est appliquer la justice sociale par la Charte du travail et en contraignant le patronat réfractaire à une plus saine compréhension.

C'est, en un mot, faire passer dans les faits la Révolution nationale dont on parle depuis trois ans.

Tant que les gens à la solde de Moscou auront la certitude de l'impunité, ils se montreront de plus en plus hardis. Tant qu'ils trouveront la complicité désirable auprès de certaines puissances, en face d'eux, la faiblesse gouvernementale, il n'y a aucune raison pour qu'ils se privent d'exploiter une situation qui leur est favorable.

Nous assistons à l'expérience présente de la bolchévisation progressive de l'Afrique du Nord, de la Corse, où les staliniens sont maintenant toute-puissants.

Il ne faudrait pas croire que la France dût être épargnée? C'est pourquoi un certain nombre de Français sont farouchement déterminés à ce que cela ne soit pas. Ils pensent, avec raison, que l'heure sonnera où ils devront établir l'ordre et la justice eux-mêmes. Est-ce cela que l'on veut? En tout cas, c'est ce que nous sommes en droit de supposer et c'est froidement que nous envisageons cette éventualité.

La Fédération du Nord du P.F.F., 4, avenue Charles-Saint-Venant, Lille

L'institution des allocations prénatales dans notre région

Tout récemment, nous avons laissé entendre que les allocations prénatales verraient bientôt le jour dans la région de Lille, Roubaix, Tourcoing. Après entente entre le centre de coordination des caisses de compensation et les organisations patronales et ouvrières, c'est maintenant un fait accompli. Les allocations prénatales seront versées avec rétroactivité au 1er novembre, à partir du 6 mois avant la naissance, aux futures mamans qui restent au foyer. Pour toutes celles qui travaillent hors de chez elles les allocations seront acquises à dater de l'arrêt de leur travail.

Nous avons souligné le caractère de justice qui s'attachait à cette innovation. Il y a lieu de se féliciter de cette institution, qui aura un grand retentissement sur la vie familiale. On pouvait regretter que cette mesure d'initiative privée, ne s'appliquât point à certaines catégories de familles. Nous apprenons que les villes de Tourcoing et de Lille ont décidé d'octroyer ces allocations à leur personnel municipal. Cet exemple sera suivi sans aucun doute, car il ne faut pas que des foyers soient privés d'une juste ressource au moment où s'accroîtrait leur nombre.

L'action du Secours national en faveur des sinistrés

S'il est un domaine dans lequel peut s'exercer, en France, à l'heure actuelle, la solidarité nationale, c'est bien celui de l'aide aux sinistrés. Les événements multiplient hélas! chaque jour davantage, les besoins. Or chaque fois que la guerre a semé les ruines et la misère, le Secours national a été présent, assurant la subsistance des sinistrés, leur habillant, leur procurant abri, mobilier, ustensiles de ménage indispensables, évacuant les populations sinistrées.

Le Secours national « qui ne peut donner que ce qu'il reçoit, concrétise, sous la forme la plus évidente l'entr'aide des Français.

Pour vêtir les sinistrés, le Secours national a organisé 725 vestiaires, dont 106 dans le seul département du Nord.

En 1941, cent tonnes de vêtements étaient distribuées; en 1942, six cent cinquante. En 1943, les secours vestimentaires aux victimes des bombardements aériens ont absorbé presque toutes les disponibilités des vestiaires. Pour la ville d'Hellemmes, les secours remis en nature par la délégation du Nord représentent, en valeur 1939, une somme de 1.400.000 francs. A Denain, les secours représentent une valeur de 986.000 fr., sans compter la valeur-cette et le mobilier fournis par le siège de Paris.

Les dépenses faites pour les sinistrés par la seule délégation du Nord s'élèvent, pour les douze derniers mois, à 9.000.000 francs.

Si chacun comprenait toute l'ampleur et la portée de cette action constante du Secours national, personne n'hésiterait plus à s'associer à cette action, car, vraiment « aider le Secours national à agir, c'est aider la France à revivre ».

Les prix des légumes

Prix de vente au détail : céleris-raves, le kg. 8 fr. 60; choux de Bruxelles, 10 fr. 10 le kg.; navets équeutés, 2 fr. 60; échalote grise et ail, 14 fr. 70; macéo, 10 fr. 70.

IL EST TROP FACILE DE DIRE : « Je donne aux pauvres que je connais »

ALORS QUE DES MILLIERS DE FAMILLES QUE VOUS NE POUVEZ PAS CONNAITRE SONT DANS LA MISERE ! Que deviendraient les sinistrés, les réfugiés, les familles de prisonniers si le Secours National n'agissait pas pour elles!

MAIS IL NE PEUT DONNER QUE CE QU'IL REÇOIT.

A la mémoire des morts du 52me bataillon de mitrailleurs motorisés

Le 19 juin 1940, le commandant Morel, ancien officier de 1re du 43me R.I., tombait devant Vierzon, à la tête des trois cents rescapés de son bataillon de gars du Nord.

C'est à sa mémoire, à celle des morts et à l'intention des prisonniers du 52me bataillon de mitrailleurs motorisé que d'anciens camarades de combat feront célébrer, une messe, dimanche 21, à 11 h., en l'église Saint-Michel, à Lille.

A 12 h. 30, un repas fraternel réunira les anciens et leurs familles.

Bons d'achat d'articles de sports

Les présidents d'associations sportives et les chefs d'établissements sont avisés que les bons d'achat textiles, couleur blanche délivrés par le commissariat général, sont périmés à partir du 30 novembre. Afin d'utiliser ceux qu'ils posséderaient ou ceux qui leur seraient envoyés, il leur faudra déposer immédiatement les coupons chez un marchand d'articles de sports, au régime de l'inscription. La direction départementale rappelle aux intéressés que ces bons doivent être acceptés par les commerçants pour la valeur qu'ils représentent.

Avis aux pensionnés belges

Les pensionnés de guerre seront payés à Tourcoing au consulat, rue Sainte-Barbe, du jeudi 11 au samedi 20 novembre, de 8 à 12 h.

FACULTES CATHOLIQUES DE LILLE. — M. Jean Denecker vient d'être reçu docteur en droit, après présentation et soutenance d'une thèse qui avait pour sujet : « La théorie générale des récompenses et son application aux libéralités faites par les époux communs en biens ». Le nouveau docteur en droit a obtenu la mention « Très Bien ».

ORDRE DES ARCHITECTES. — Messe annuelle samedi, à 11 h., en la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille, à Lille (chapelle absidale), avec le concours de la maîtrise.

LILLE

La journée nationale pour les mort de la guerre à la cathédrale

Conformément à la décision prise par l'assemblée des cardinaux et archevêques de France, le dimanche 14 nov. dans toute la France, une journée nationale de prières pour tous les fidèles, militaires ou civils, tombés victimes de la guerre.

Une messe solennelle de « Requiem » sera célébrée dans toutes les paroisses, et notamment en l'église Saint-Maurice, à midi. Son Em. le cardinal prendra la parole.

Il présidera de même, à 16 h., la cérémonie funèbre qui se déroulera aux mêmes intentions, dans la basilique cathédrale Notre-Dame de la Treille. Son Eminence y prononcera aussi une allocution.

Le 30me concert de Radio-Lille au théâtre Sébastopol

Samedi 13, à 15 h., le jeune et déjà célèbre violoniste Jean Fournier de Paris, accompagné par le grand orchestre de Radio-Lille, exécutera le « Concerto en ré » de Beethoven, ainsi que quelques soli. Paul G. Thelsen dirigera la « Bourrée fantasque », de Chabrier; les « Contes de ma Mère l'Oye » de Ravel et l'ouverture de « Tannhauser » de Wagner. Location aux « Amis de Lille », kioque Grand'-Place.

DANS LES P.T.T. — Les dispositions de l'arrêté du 27 septembre, en ce qui concerne la mutation à Orléans de M. Barrusin, contrôleur des installations électro-mécaniques à Lille, ont été rapportées.

LA MENAGERIE DE WATTIGNIES, RENVERSEE PAR UNE AUTOMOBILE, SUCCOMBE A SES BLESSURES. — Nous avons relaté l'accident dont a été victime à Wattignies Mme Laure Bouquet, 67 ans, 25, rue Michelet.

Celle-ci a succombé à ses blessures sans avoir repris connaissance.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 10 novembre 1943
Présidence de M. Bioehut

— Le bien d'autrui. — Jules Dujardin, 191, rue des Plats, à Tourcoing; Maurice Cilor, 133, rue de Tourcoing à Roubaix, et Justin Solvin, 31, rue de Wattrelos, à Mouscron, s'étaient procuré une importante quantité de coton en cambriolant les Etts Dewavrin. Le marchandise fut ensuite revendue au prix fort, sur le marché clandestin. Outre le délit de vol, les inculpés se voient reprocher ceux de hausse illicite, création de comptes courants sans facture et sans bons. Le tribunal condamne les trois inculpés à 2 ans de prison chacun et à une amende de 50.000 fr. pour Dujardin et Solvin, et de 30.000 fr. pour Cilor.

LA VIE SPORTIVE

Le sport et la taxe sur les spectacles

« Tous les Sports » nous apporte une intéressante précision sur un litige qui mit aux prises le Comité professionnel d'organisation des entreprises de spectacles et un certain nombre d'associations sportives.

Ce comité voulait percevoir — lui aussi! — une taxe sur les spectacles sportifs.

Le commissariat, très justement, s'est élevé contre cette prétention, faisant remarquer que les associations sportives à but désintéressé n'entrent dans aucune branche d'activité industrielle et commerciale et ne peuvent, de ce fait, relever d'aucun comité d'organisation puisqu'elles dépendent du C. G. et sont soumises à la charte des sports.

Le sport est depuis peu considéré comme une vache à lait et chacun s'ingénie à la traire.

Donnons donc volontiers la conclusion du colonel Pascot sur la question :

« En résumé, je ne puis qu'opposer la fin de non-recevoir à la plus formelle aux prétentions du « Comité d'organisation des entreprises de spectacles » et je notifie cette position au Comité national des Sports et aux fédérations sportives qui déjà sollicitées en votre nom, par la « Société des Auteurs et Compositeurs de Musique » d'avoir à verser une somme de 0.50 pour cent, ont naturellement refusé de se plier à cette exigence ».

Nos clubs sont désormais avertis.

D'un sport à l'autre

FOOTBALL. — Beaucourt reprendrait du service à Lens-Artois (même demi-centre, car les Artésiens expliquent leurs difficultés actuelles par le moins bon rendement de Goullard au poste de « pilier ».

CYCLISME. — M. César Renino a bien envoyé sa démission de président de la F.F.C.

HIPPISME. — Au cours d'un entraînement-exhibition à l'Hippodrome de Flandres, devant bon nombre de turfistes, « Et ta Sœur » a gagné un 2.200 m. devant « Hindenburg » et « Paris-Soir III ».

CARNET

NAISSANCE

— M. et Mme Léon Bonte-Behon sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Léon.
236, rue de Lille, Roubaix.
Maternité de Croix. 16071d

MARIAGE

— M. et Mme Robert Brédat ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Monique avec M. François Lepetit.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église Saint-Clair de Souppes-s./Loing (S.-et-M.).

Le 6 novembre 1943.

Cet avis tient lieu de faire-part.
91, avenue G.-Dron, Tourcoing.
18, rue Boyenval, Paris (16e). 84d

TOURCOING

VENDREDI 12 NOVEMBRE :

Police-Secours : Service mercredi de nuit Tél 4.66. — A 19 h. : Réunion du Conseil municipal.

L'Ecole de cadres pour la formation des monitrices d'Etat d'enseignement ménager

Ses origines

Ainsi que nous l'avons relaté, s'est découlée, mardi, l'inauguration de cet organisme d'un caractère nouveau, qui vise à la formation de monitrices d'enseignement ménager familial, pour l'académie de Lille.

En fait, il s'agit là de la réalisation d'un projet dont l'origine remonte à 1941, ainsi qu'à bien voulu nous l'expliquer Mme Guillaume, la distinguée directrice de l'Institut Sévigné.

En septembre de cette année-là, Mme Guillaume se trouvait à Vichy où elle avait un entretien avec M. Luc, directeur général de l'enseignement technique, au sujet de la vocation d'éducatrices ménagères, éveillée chez les jeunes normaliennes du Nord, lors de leur stage d'information ménagère à l'école pratique de Tourcoing.

M. Luc s'intéressa beaucoup à ce que lui dit Mme Guillaume et, peu après, il lui fallait savoir que la création d'écoles régionales d'enseignement ménager allait être nécessaire pour l'organisation prochaine de cet enseignement si utile. Et il précisa que l'école pratique de Tourcoing, avec son centre ménager de construction récente, était toute désignée pour recevoir une école de cadres.

Et cinq mois après cet échange de vues, un premier pas était accompli avec la loi qui rend obligatoire l'enseignement ménager dans tous les établissements d'enseignement public ou privé.

Mais la mise en application d'une telle décision soulevait deux problèmes d'importance : celui des installations indispensables, et celui du personnel enseignant à former pour cette nouvelle tâche.

Si le premier problème ne peut être résolu actuellement, du moins est-il possible d'entreprendre dès maintenant l'instruction du personnel. Et déjà des mesures ont été prises en ce sens. En mai 1943, le ministère a créé un diplôme de monitrice, délivré à la suite de deux années d'études théoriques et pratiques dans une école publique ou privée de formation de cadres; puis, en août, M. Luc décida la création, à Tourcoing, d'une école de cadres, confiée à Mme Guillaume, avec mission de se mettre en rapport avec les services régionaux du commissariat à la famille, le Secours national et les administrations publiques susceptibles d's'attacher à la question.

Le commissariat général à la famille s'est montré très favorable à la nouvelle œuvre et n'a pas hésité à apporter son concours au recrutement et à l'aide aux jeunes filles de situation modeste, désireuses d'entreprendre ces études.

De son côté, l'administration municipale s'est organisée de tout son appui, consciente qu'elle était de l'importance de l'éducation ménagère dans une ville industrielle qui utilise une si nombreuse main-d'œuvre féminine, sachant combien le bonheur du foyer et la santé des enfants sont souvent compromis, dans les ménages ouvriers, par le travail de la mère à l'atelier ou à l'usine.

Tous ces efforts conjugués ont abouti à la mise au point d'un organisme remarquable qui vient de recevoir, ainsi qu'on l'a vu, l'approbation et l'encouragement des personnalités locales et régionales.

M. J. Bn.

Nomination de deux conseillers municipaux

Nous apprenons avec plaisir que MM. Amand Jehlen, expert-comptable et Charles Leman magasinier viennent d'être nommés conseillers municipaux.

Très sympathiquement connus dans notre ville nos deux concitoyens avaient été, précédemment, élus conseillers municipaux en 1935, avec la liste des candidats de l'Union républicaine pour la défense des intérêts économiques. Depuis ils n'avaient cessé d'apporter leur précieux concours à la gestion des affaires communales.

Nous leur présentons nos félicitations.

Le souvenir des victimes des deux guerres

Paroisse Notre-Dame de Lourdes. — Dimanche 14, à l'occasion de la journée nationale du souvenir aux morts de la guerre, à toutes les messes, prières pour les morts des deux guerres. A 7 h., messe familiale, communion à l'intention des victimes civiles et militaires, et chant du « Libera me ». A 15 h., vêpres des morts et salut solennel. La chorale paroissiale prêtera son concours.

Paroisse Saint-Blaise. — L'Union paroissiale Saint-Blaise fera célébrer, dimanche à 10 h., une messe solennelle de « Requiem » à l'intention des victimes civiles et militaires des deux guerres. La chorale paroissiale et le lutrin exécuteront sous la direction de M. H. Deschamps, la messe de « Requiem » à deux voix et « Pie Jesu », composée spécialement pour les disparus.

Un sapeur-pompier reçoit la médaille d'argent de sauvetage pour acte de courage

Par décret paru au « Journal officiel » du 21 octobre, la médaille d'argent de première classe a été décernée à M. Jean Duval, sapeur-pompier.

Cette distinction récompense la conduite héroïque et le dévouement dont a fait preuve, en 1940, M. Duval, alors réfugié à la compagnie des sapeurs-pompiers de Calais. Il fut grièvement blessé en service commandé ce qui lui entraîna une mutilation à 80 %. Nos félicitations.

Le colis de Noël des prisonniers

Le Comité d'assistance aux prisonniers de guerre tiendra une permanence jusque samedi 13, pour la confection des colis.

La confection de ceux de novembre-décembre reprendra à partir du 17 décembre. Il n'y aura pas d'autre colis avant janvier. Les prisonniers auront leur colis de Noël dans leur camp respectif.

La Croix-Rouge confectionne les colis de Noël pour les prisonniers devenus travailleurs civils. Elle demande donc aux familles de ceux-ci de déposer une adresse bien rédigée dans la boîte aux lettres du comité, 43, rue de Lille.

Au Collège moderne de l'Institut Colbert

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves du Collège moderne de l'Institut Colbert aura lieu le dimanche 14, à 10 h., à l'amphithéâtre de l'école, rue du Printemps. M. Pierron, directeur de l'établissement, parlera de la réforme de l'enseignement. Tous les parents d'élèves y compris ceux du collège technique, y sont cordialement invités.

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 5, bureau du Consortium Charbonnier, 3, rue Carnot. — Le 16 : Matin : Rues de Barckem, Metz, Jemmapes, Halmaut, Ach.-Tresclin (128-fin, 135-fin) place A.-Thomas. - Après-midi : Rues Mirabeau, Brésil, G.-Scalbert, J.-Simon (Gen.-Drouot) (206-fin, 218-fin), des Trois-Pierres (380-fin). — Le 17 : Matin : Rues de Soissons, Pyramides, Leon, Montgolfier, Beauvais, Angers, Linné, Ampère. - Après-midi : Rues Camille-Desmoulins, de Mouscron, Frontière, Marlière. — Le 18 : Matin : Rues de la Bourgogne, de la Planche. - Après-midi : Rues Lamartine (201-241, 286-302), Ypres, Roitelets (pairs).

SECTEUR N° 8, bureau du Consortium Charbonnier, 3, rue Carnot. — Le 17 : Matin : Rues Saint-Roch, Maréchal-Ney, Jourdan, Comines, de Menin (109-fin, 186-fin). - Après-midi : Rues Marceau, Flandres, Meuchard (1-41, 2-42), Meda (1-29, 2-28). — Le 18 : Matin : Rues de la Latte, Desaix, Brest. - Après-midi : Rues Tunis, Gal-Laharpe, Malbrunc, Calvaire (60-fin, 63-fin). — Le 19 : Matin : Rues Lodi, Canada, Roncq, Orions, Alexandrie. - Après-midi : Rues Raspail, Monge, Nationale (114-fin, 167-fin). — Le 20 : Matin : Rues Dahomey, du Moulin d'Jauret, Repos de la Fin-de-la-Guerre. - Après-midi : Rue Montesquieu, contour Abattoir. — Le 22 : Matin : Rues Gal-Bouham, Gal-Douai, Orléanais, Coin-de-Terre. - Après-midi : Rues du Brun-Pain, Venise, Chartres. — Le 23 : Matin : Rues des Champs, Bruxelles, contour Sainte-Anne, chaussée Denis-Papin, rue de la Rochefoucauld. - Après-midi : Rues Courses, Hippodrome, A.-Dumas, Buenos-Ayres, Besançon.

Pour la Coupe de France de football

Union contre Orchies

Dimanche, à 14 h. 30, rue de Gand, le public tourquennois aura l'occasion de voir son équipe favorite aux prises avec Orchies.

Après la victoire d'Orchies sur Flers en championnat, c'est un succès pour les Usiens d'avoir obtenu le match nul à l'extérieur, d'autant plus qu'ils ont plutôt dominé leurs adversaires et qu'ils ont été handicapés en jouant les prolongations à 10 joueurs, l'excellent demi Vilette ayant été touché et n'ayant pu reprendre sa place.

L'Union a donc modifier son équipe dimanche et il est heureux que son excellente équipe reserves, en tête du championnat, puisse lui fournir un remplaçant qui ne déparera pas le « onze ». Orchies présentera une équipe solide, viendra à Tourcoing avec l'espoir de se qualifier pour le prochain tour. Les Usiens voudront prouver à leur public leur belle forme actuelle. Ce match tiendra donc sans doute les spectateurs en haleine jusqu'au coup de sifflet final.

VICTIME D'UN COMMENCEMENT D'ASPHYXIE PAR LE GAZ. — Mercredi à 18 h., les sapeurs-pompiers ont été appelés chez M. Rivery 45 ans, 65, rue du Clinquet, qui a été trouvé asphyxié par le gaz d'éclairage. Après une heure d'efforts, la victime put être rappelée à la vie.

ILS L'ECHAPPENT BELLE. — Mardi, vers 18 h. 30, le gardien de la paix Grimonpon contrôlait les papiers d'un chauffeur de camion, rue de Tournai. Pour ce faire, il était resté assis sur son vélo. A ce moment arriva, par derrière, un tramway et le gardien de la paix se trouva coincé entre les deux voitures. Il a été blessé à la main et à la cuisse gauches. Quant au vélo, il est hors d'usage.

— Un accident du même genre est survenu rue Louvain. Par suite d'un écart du cheval, M. Jules Demeer, 54 ans, rue de l'Armuge 49, qui conduisait un camion hippomobile, fut coincé entre un mur de clôture en ciment et sa voiture. Il eut les chairs de la main gauche arrachées et dut être conduit à l'hôpital.

LA SURETE RETROUVE L'AUTEUR DU VOL D'UN VELO. — M. Constant Verhelst, de Rekem, avait porté plainte pour vol du vélo de son fils qui avait été déposé, il y a six mois, dans un café de la rue de Gand. Ce vélo avait été remis au cafetier à un inconnu qui s'était présenté, avait-il dit, de la part du propriétaire de la machine.

Les inspecteurs Parsy et Brillet, qui avaient été chargés de l'enquête, viennent de retrouver l'auteur du vol, Lucien Derolez, chauffeur d'auto, demeurant à Lille, 1, sentier des Dondaines, chez qui le vélo a été découvert. Derolez a été déféré au Parquet.

JARDINS OUVRIERS. — Groupe « Varsovie ». — Samedi de 14 à 17 h., distribution de chaux à l'usine Desurmont, rue du Cymbale.

MOUVAUX

CENTRE D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS DE GUERRE RAPATRIES (nationale amicale). — Réunion dimanche 14, à 10 h., à la mairie, salle du ravitaillement. Paiement de la prime de 300 fr.

MUSIQUE MUNICIPALE. — La commission et les musiciens sont invités à assister à la messe demandée par les anciens combattants, dimanche 14, à 10 h. 30, en l'église Saint-François.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE BILLET DE 1.000 FRANCS... — M. Cyrille Dutranoy, mécanicien, demeurant 42, rue Jacquard, a porté plainte pour vol d'un billet de 1.000 francs, commis mardi après-midi dans le vestiaire du château Hériot rue du Latarto où il travaille.

...ET LES DEUX LAPINS. — Mme veuve Vantenepenem blanchisseuse, cour Catry, s'est plainte à la police du vol de deux lapins, commis au cours de la nuit de lundi à mardi, dans un clapier situé dans la cour de son habitation.

UN VELO a été volé mardi, vers 19 h. 30, dans un café de la rue Jules-Guesde, au préjudice de M. Gustave Vandewalle, rue Thiers, cité Lagrange, 3, à Saint-André.

FOUR COUPS RECIPROQUES des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de M. Evariste Debrabère, 63 ans, garde-voies, 63, rue Delcourt et de sa femme, née Elise Bertram, 63 ans.

IL FAUT ETRE EN REGLE. — M. Camille Verstraeten, 54 ans, mécanicien, 11, rue Nationale, a fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut de renouvellement de sa carte d'identité d'étranger.

SOCIETE DES TAMBOURS ET AMICALE DU COIN DE TERRE. — Les retardataires sont priés de déposer leurs commandes de graines 3 Grand'Place, avant le 15.

L'AMICALE DES COMBATTANTS DU BOURG invite tous ses membres à assister à la messe solennelle qui aura lieu, dimanche, à 11 h., en l'église Saint-Vincent, à la mémoire des morts pour la France, anciens combattants, prisonniers de guerre et victimes civiles.

HALLUIN

A la mémoire des victimes de la guerre

Dimanche, à 9 h. 30, une messe solennelle sera célébrée en l'église Saint-Alphonse, à la mémoire des victimes militaires et civiles des deux guerres.

La même cérémonie aura lieu à 10 h. en l'église Notre-Dame des Pleures, au Colbras.

AUX PRODUCTEURS D'ŒUFS. — Les cultivateurs qui n'ont pas encore satisfait à leur imposition sont informés qu'il n'y aura qu'un seul ramassage, samedi 27, rue Emile-Zola, 37.

MORT VOLONTAIRE. — M. Georges Vanhée, 46 ans, ouvrier teinturier, 9, route de Bousbecque, au Pellegrin, a été trouvé pendu au chambranle de la porte de sa chambre à coucher. Les constatations ont été faites par M. le docteur Detucq, de Roncq et par M. Brunel, commissaire de police.

RONCQ

A L'U. N. C. DE RONCQ-CENTRE. — Les membres anciens et jeunes, les mutilés, veuves et orphelins de guerre, ainsi que les prisonniers rapatriés et toutes les victimes civiles et militaires, sont invités à se grouper dans le bourg, dimanche 14, pour assister à la grand'messe de 10 h., qui sera célébrée à l'intention de toutes les victimes de guerre.

AUX ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-FOUR. — Une messe du souvenir pour les morts des deux guerres et les membres décédés depuis la fondation du groupe sera célébrée dimanche 14, à 10 h., en l'église Saint-Roch. Les prisonniers rapatriés du Blanc-Four y sont cordialement invités.

BONDUES

Une messe du souvenir

A la demande du groupement local des anciens combattants, une messe sera célébrée, dimanche 14, à 10 h., en l'église paroissiale, pour les soldats tombés au champ d'honneur, au cours des deux dernières guerres, les membres du groupement et les veuves de guerre, décédées depuis sa fondation et pour les victimes civiles.

Des places seront réservées dans la nef centrale, aux anciens combattants des deux guerres.

LINSELLES

AMICALE LINSELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS ET J.N.C. — Les membres de ces deux associations sont invités à assister à la grand'messe du dimanche 14, qui sera célébrée à 10 h. 15, à la mémoire des morts pour la France, ainsi qu'à l'intention des victimes civiles de la guerre, des anciens combattants et des prisonniers. Réunion à l'église.

COMINES

BONS DE PETROLE ET D'ALCOOL aux ayants droit : lundi 15, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 à 17 h. 30.

BONS D'ACHAT DE CHAUSSURES pour enfants de moins de 13 ans, lundi 15, de 14 à 17 h. 30 (demandes déposées avant le 2 novembre).

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1876. — Le n° 160.642 gagne 100.000 fr. Le n° 184.034 gagne 10.000 fr. Le n° 219.861 gagne 5.000 fr.

VILLE DE PARIS 1933. — Le n° 808.216 gagne un million. Le n° 1.225.016 gagne 250.000 fr. Les deux n°s suivants gagnent chacun 100.000 fr.: 46.816, 433.116. Les trois n°s suivants gagnent chacun 50.000 fr.: 1.123.416, 884.816, 775.816. Les huit n°s suivants gagnent chacun 10.000 fr.: 484.516, 734.116, 789.216, 1.213.916, 386.216, 243.116, 421.216, 98.816. Vingt-quatre n°s gagnent chacun 5.000 fr.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Jacques Delepaux, r. Edouard-Anseele, 247, gr. Debaisieux, 9. — Catherine Gentilhomme, 24, r. des Champs, mes. maternique maternelle. — Gérard Allouis, 8, r. du Collège, né à la maternité municipale. — Georges Takerkart, 20, bis, r. Henri-Lefebvre, né à la maternité municipale. — Patrice Jouret, 70, Bd Montesquieu, né 60, Bd de Fourmies. — Publications de mariages. — Auguste Debels, manœuvre à Luingne (B.), et Roseline Horrent, manutentionnaire, r. de la Longue-Chemise, et Andurant, 1. — Décès. — Regis Potelle, 67 ans, 37, r. de Blanchemaille.

CROIX. — Naissances. — Gérard Jouvenaux, r. Holstein, 77, né à la Maternité. — Décès. — Arthur Demailly, 91 ans, r. Jean-Jaurès, 95.

WASQUEHAL. — Naissances. — Dominique Lepers, 5, impasse Dekerkhove. — Françoise De Grande, 34, cité Saint-Gobain.

WATTRELOS. — Naissances. — Nadine Brugghe, r. des Poilus, 3. — Michel Doutreluingne, r. des Poilus, 3. — Marie-Jeanne Biron, r. des Poilus, 3. — Jeannine Debaudringhien, cas Bonte, 11. — Publications de mariages. — Victor Calin, gardien de la Paix, r. Turenne, 24, à Lille et Henriette Cottenier, s.p., r. de France, 24. — Louis Duhem, cultivateur à Landas et Madeleine D'Huisse, couturière, r. Faidherbe, 104. — Arthur Vaillant, coupeur, r. de Leers, 320 bis/2 et Louise Clement, soigneuse, r. du Beck, 23. — Albert Hantson, débourreur, carr Vanderzippe, 14 et Elisabeth Delecluse, s.p., à Leers-Nord (B.). — Décès. — Alexandrine Derycker, v^ve Devienne, 73 ans, r. du Fort-Lillois, 24. — Jules Vandenberghe, 51 ans, s.p., r. de Nantes, 11. — Hélène-Elise Delgatte v^ve Willems, s.p., 66 ans, r. de Calais, 18. — Clémence Vanderbergh, épouse Lebrecht, 53 ans, s.p., r. des Poilus, 3.

LEERS. — Publication de mariage. — Henri Boulet, employé de tramways, 23, r. Aurélie-Gueudet et Simone Wagon, retordeuse, 23, r. Joseph-Leroy.

MOUVAUX. — Naissances. — Mauricette Parent, 31, r. Gallient. — Décès. — Michèle Marescaux, 17 jours, 14, r. des Coulons.

MALLUIN. — Naissance. — Christiane Mathys, r. Henri-Ghesquière, 24.

LINSELLES. — Naissances. — François Vanhove, r. Guynemer, 94. — Jean-Pierre Verrace, r. Petain, 24. — Jean Vergain, r. de Kemmel, 38.

Décès. — Rémi Delcourt, s.p., 62 ans, r. Guynemer. — Henri Castelain, 49 ans, r. A. Guichard, 7. — Henri Choquelle, 73 a., rue de Quesnoy. — Pauline Desbonnet, 78 ans, le Belcan. — Jules Lefebvre, 57 ans, r. de Wervicq. — Missel Jacquemont, 37 ans, pavé de Bondues.

ROUBAIX

VENDREDI 12 NOVEMBRE :

Aujourd'hui, st-René, demain st-Brice. — Soleil : 7 h. 56 ; 17 h. 16 — Lune pleine. — Sapeurs-pompiers : d'appel : 308 33.

Le 75me anniversaire de la Société d'émulation

A l'occasion du 75me anniversaire de sa fondation, la Société d'émulation a fait célébrer ce jeudi à 10 h. 45 en l'église Saint-Martin, un obit à la mémoire de ses membres décédés.

La messe fut dite par M. l'abbé Verschère, vicaire ayant comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Tillie et Carton.

Les chants de la cérémonie furent interprétés par la maîtrise paroissiale sous la direction de M. Perment.

A l'évangile, Mgr Bégne évoqua le passé de la société et incita les membres à persévérer dans la voie des traditions chrétienne, sociale et historique qu'ils avaient suivies jusqu'à présent.

A l'issue de la cérémonie l'assistance suivit Mgr Bégne qui lui fit visiter les richesses de l'église Saint-Martin.

Le concert de Janine Fournier le 20 novembre

La location est ouverte au Grand-Théâtre pour le concert que donnera Janine Fournier le 20 novembre, au profit des enfants et des veuves de nos prisonniers.

La reconstitution du premier concert de Saint-Saëns en 1846, ne manquera pas de provoquer l'intérêt de nos concitoyens qui retrouvent les heures qu'ont connues les Parisiens à cette époque.

Il sera prudent de retenir ses places sans attendre le dernier moment.

Une conférence de M. Bourgarel sur les paralysés

M. Jacques Bourgarel, vice-président de l'Association des paralysés, a fait, 50, boulevard d'Armentières, une conférence sur les enfants infirmes. L'orateur estime, qu'en France, 120.000 enfants, estropiés ou rapnés par la poliomyélite et injustement classés comme incurables, pourraient être, avec un peu de bonne volonté récupérés par la société.

L'Association des paralysés, fondée en 1922 s'est consacrée à cette tâche. Son service social, par des colonies de vacances et par un centre de formation artisanale situé à Saint-Clément-des-Levées (Maine-et-Loire) et sa maison familiale d'Aix-les-Bains, rend à

Une sexagénaire est renversée rue de l'Epeule par un motocycliste qui prend la fuite

Mercredi, vers 17 h., Mme Palmyre Arents, 62 ans, rue de l'Epeule, cour Mayeu, 3, se traversait la traverse du carrefour formé par cette artère et les rues du Grand-Chemin et de l'Alouette. Elle attendit sur le trottoir des numéros pairs que le tramway fût passé, puis descendit sur la chaussée. A ce moment, un motocycliste débouchait de la rue de l'Alouette pour emprunter la rue de l'Epeule. Il la renversa et elle tomba brutalement sur la chaussée.

Sans se soucier de sa victime le motocycliste continua sa route.

La police, alertée, fit transporter d'urgence la blessée à l'hôpital « La Fraternité », et recueillit des renseignements précis sur le signalement de l'auteur de l'accident.

Mme Arents porte plusieurs blessures à la tête et une fracture de la jambe droite. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur son état.

Madame SOETENS-DUYCK

est heureuse d'annoncer à ses amis et futurs clients, l'ouverture le 13 novembre de son magasin

CADEAUX - ROUBAIX

131, rue du Collège - ROUBAIX. 16d

CROIX

Le doyen d'âge de l'hospice est décédé

Nous apprenons le décès survenu mercredi de M. Arthur Demailly âgé de 91 ans.

M. Arthur Demailly était le doyen d'âge de l'hospice, où il était entré, il y a quinze ans.

SALLE DES FETES de CROIX

DIMANCHE 14 Matin, 15 h. Soir, 20 h.

A QUI RADIO ANDORE

La grande féerie franco-espagnole du Meilleur Poste du monde

avec son orchestre et ses 30 artistes vedettes. - Location ouverte au Café de la Salle des Fêtes. 37805

WATTRELOS

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Dimanche 14, de 10 h. à midi, 15, Grand'Place, distribution du 14e secours aux prisonniers. Les familles dont le prisonnier vient rentré sont priées d'en avertir le service de permanence. Se munir de la carte blanche pour pointage et de la dernière correspondance du prisonnier.

AMIS DU JARDIN ET DE LA BASSE-COUR FAMILIALE. — Dimanche 14, à 14 h. 30, salle Delour, rue Roger-Salengro, réunion générale; causerie par M. J. Desmons, professeur, sur la conservation des légumes, la préparation des silos et l'organisation des jardins; tombola.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE. — Vendredi 12 à 18 h., Café de l'Hermonie Grand'Place, réunion des chefs de secteurs et adjoints : Cours de brancardiers et respiration artificielle. Prière de remettre dès que possible, les feuilles de renseignements et les bulletins d'engagements.

PHILHARMONIE DU CRETINIER. — Samedi 13, rép